



Le contexte de l'élevage picard (issu du Plan régional d'Agriculture Durable - Février 2013)

PICARDIE NATURE

Les exploitations spécialisées en élevage sous toutes ses formes, bovins ou ovins qui utilisent les pâturages, ou porcins et volailles en hors-sol, sont 2865. Elles représentent 21% des exploitations picardes et occupent 5850 actifs permanents, soit 20% de l'ensemble picard. Les exploitations spécialisées dans l'élevage d'herbivores, essentiellement des bovins pour le lait ou la viande ou des ovins, font beaucoup plus appel à la main d'œuvre familiale. Dans les exploitations bovines, la main d'œuvre familiale assure en moyenne plus de 85% de la quantité de travail totale sur l'exploitation. Dans les élevage hors-sol de porcs ou de volailles, cette proportion n'atteint pas 50%. Les secteurs les plus utilisateurs de main d'œuvre salariée sont le maraîchage, l'horticulture et les producteurs de fruits. Dans ces activités, la part du travail familial est inférieure à 30% de moyenne.

Si l'agriculture picarde se concentre beaucoup sur les productions végétales, l'élevage est également important dans la région (lait et viande). La Picardie se situe au 9ème rang des régions françaises en matière de production finale de lait de vache. La part des exploitations pratiquant l'élevage, que ce soit de façon spécialisée ou en association avec les cultures, est cependant en régression.

Les exploitations picardes spécialisées dans l'élevage ne représentent plus que 21% du total en 2010 (contre 27 % en 2000), dont 8 % en bovins laitiers. La part des exploitations mixtes cultures élevages régresse de 19 % à 15 % en dix ans. L'élevage est très souvent réalisé dans des exploitations dont les productions dominantes sont les grandes cultures. Ce qui permet de valoriser certains sous-produits ou certaines terres. L'élevage est également important terme d'emplois en maintenant des activités économiques en dehors des villes.

En matière d'aménagement du territoire, l'élevage permet aussi de mettre en valeur des terres agricoles moins propices aux grandes cultures, notamment dans le Vimeu et la Thiérache ou encore dans le Pays de Bray ou le nord-ouest de l'Oise. L'élevage contribue ainsi de façon déterminante à la richesse écologique de la région.

L'élevage, constitue un enjeu pour l'avenir mais se trouve confronté à un certain nombre de difficultés : coût élevé des intrants, faibles revenus (plus faibles que dans d'autres productions), et nécessaire amélioration des conditions de travail. Le niveau des investissements nécessaires et l'accès au foncier très coûteux constituent des freins. Il s'agit de facteurs déterminants pour le maintien de l'élevage en Picardie.

En Picardie l'élevage herbivore (bovin et ovin) regroupe près de 5700 exploitations, soit 40% des exploitations régionales.

La filière laitière a perdu en 10 ans plus de 30% de ses exploitations avec une restructuration importante des élevages qui en parallèle, accompagnée de l'amélioration des performances techniques, conduit au maintien du volume de lait produit en Picardie. La production laitière est la 3ème production agricole régionale en termes de chiffre d'affaires agricole régional, la viande bovine arrivant quant à elle en neuvième position.

Bien représentée en Picardie, la filière équine compte plus de 1 600 entreprises, 4 358 emplois, plus de 30 000 équidés, 26 326 licenciés et 206 millions d'euros en chiffre d'affaires.

L'élevage d'herbivores fait plus appel à la main d'œuvre familiale que la culture

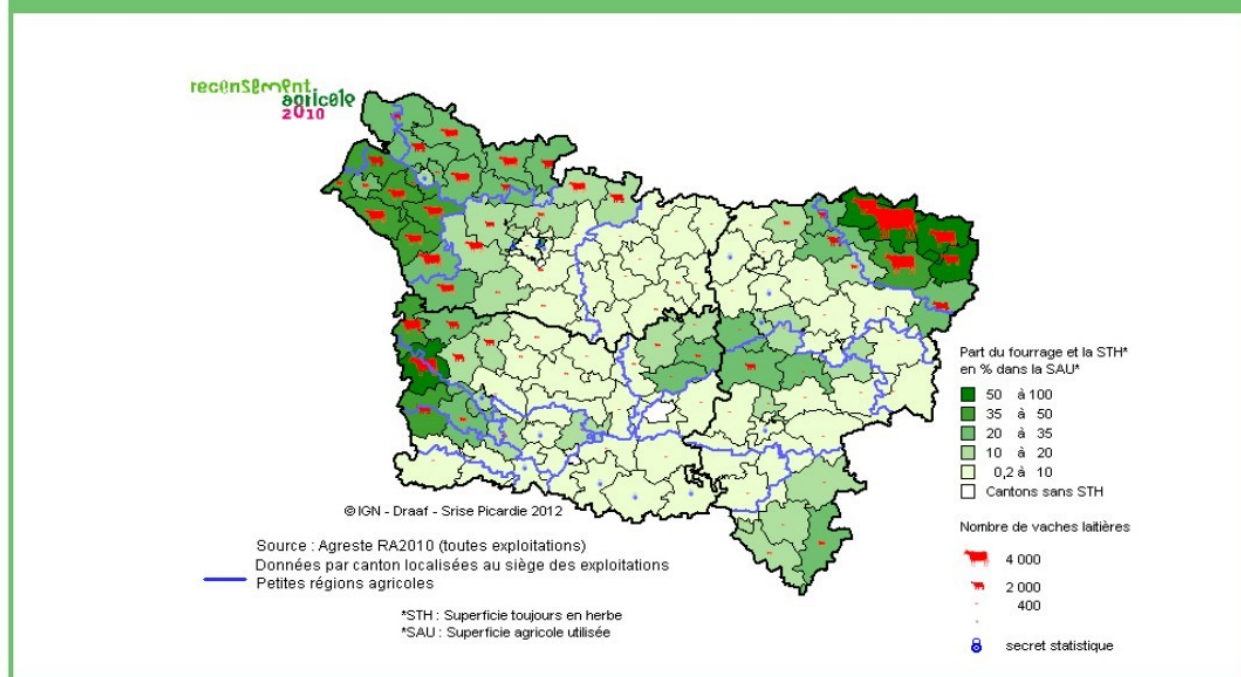
Répartition du nombre d'exploitations, des actifs et de leurs Unités de travail annuel en Picardie en 2010 selon l'orientation économique (Otex) dominante des exploitations

	Nombre d'exploitations	Nombre d'actifs permanents sur l'exploitation			Unités de travail annuel (UTA)		
		Total	Actifs familiaux (yc chef et coexpl.)	Salariés non familiaux	Nombre total (UTAT)	Nombre d'unités familiales (UTAF)	Part du travail familial en % (UTAF/UTAT)
Grandes cultures	7 842	15 764	12 416	3 348	11 928	7 897	66
Maraîchage - horticulture	214	931	349	582	878	261	30
Viticulture	798	1 769	1 292	477	1 686	838	50
Fruits - Cultures permanentes	57	148	91	57	186	52	28
Orientations de culture	8 911	18 612	14 148	4 464	14 679	9 047	62
Bovins lait	1 111	2 617	2 355	262	2 184	1 885	86
Bovins viande	491	756	710	46	385	336	87
Bovins mixtes lait viande	218	475	427	48	377	324	86
Autres herbivores	776	1 215	1 062	153	601	442	74
Elevages hors-sol	269	787	468	319	622	297	48
Orientations d'élevage	2 865	5 850	5 022	828	4 168	3 284	79
Polyculture et polyélevage	2 056	4 664	3 914	750	3 814	2 906	76
Ensemble (yc non classées)	13 857	29 389	23 129	6 260	22 967	15 260	66

Source : RA 2010

Les élevages porcins poursuivent une concentration intense. Au recensement agricole de 2010, seulement 221 exploitations élèvent au total 142 000 porcins. Sur une trentaine d'années, le nombre d'éleveurs a été divisé par plus de 20 tandis que le nombre d'animaux était divisé par un peu moins de deux. Pour les naisseurs le nombre moyen de truies par exploitation passe de 15 à 120 en trente ans. Chez les engraisseurs, sur la même période, le ratio moyen de porcs à l'engrais s'élève de 37 à 430.

L'élevage de bovins pour le lait se situe dans les zones herbagères de l'ouest ou du nord-est de la Picardie



Le nombre d'éleveurs de poules pondeuses (hors basses-cours), diminue de 17 400 en 1979 à 1 060 en 2010, tandis que le nombre de poules pondeuses (y compris poulettes) progresse de 2,5 millions à 3,2 millions. Pour les poulets de chair, la diminution des élevages est du même ordre que pour les poules pondeuses, mais le nombre de poulets progresse plus nettement, de 1 million à 2,5 millions.

Les normes imposées pour les bâtiments d'élevage visant à préserver l'environnement et le bien-être animal induisent des investissements lourds qui nécessitent des niveaux élevés de production pour leur amortissement. Au vu de la conjoncture et du niveau des capitaux en jeu, bon nombre d'éleveurs renoncent par manque de moyens ou par crainte des risques encourus. En volailles, le nombre d'éleveurs fond aussi, mais les effectifs animaux progressent.

On constate alors une diminution du nombre d'exploitation compensée par une augmentation de leur taille et de leur dimension économique.

Parallèlement à l'accroissement de leur taille, le statut des exploitations agricoles se modifie. Le régime d'exploitant individuel, encore majoritaire ne cesse de régresser au profit de formes collectives ou sociétaires mieux adaptées à une agriculture professionnelle.

Source : PRAD de Picardie - Février 2013

Ce qui est attendu en 2015 :

L'abandon des quotas laitiers est attendu pour ce printemps 2015 ouvrant ainsi un marché concurrentiel de la production de lait. Aucune date n'est réellement fixée à ce jour, ni confirmée. La tendance est alors à la réduction des coûts de production.

Dans cette perspective mais également en prévision de l'installation d'un repreneur (descendant ou tiers) on constate une augmentation des cheptels afin de garantir un revenu pour une personne en plus. La concentration des élevage se confirme et la tendance est à la hausse.

Les projets attendus en picardie :

- élevage de poule dans le Doullennais, à Beauval : 250 000 poules pondeuses
- élevage de porc à Loueuse (60) : près de 3000 porc

Extrait de l'avis de Picardie Nature sur le Plan Régional d'Agriculture Durable :

Le "PRAD nous semble fortement orienté sur l'amélioration de la compétitivité. Nous aurions préféré la coopération à la compétitivité. Cette dernière engendre la compétition et indéniablement la disparition d'un modèle plutôt qu'un autre engendrant une agriculture non diversifiée. Cela nous paraît de mauvaise augure pour les petites exploitations face une industrie toujours plus exigeantes sur les profits et la rentabilité.

La coopération est sans doute plus adaptée humainement, socialement et correspond mieux à l'esprit de nos campagnes."